

**Mercredi 25 juin**  
**A 8h précises**

**Allons défendre et soutenir Dominique Piveteaud**  
**Maître-formateur**  
**menacé d'interdiction d'exercer en tant que tel et de mutation d'office**

**Qu'a-t-il fait ?** *Extraits choisis du rapport de non-inspection rédigé par Mmes Boniface et Partouche*

- « une réserve a été formulée concernant la disposition de tables de profil par rapport au tableau »
- « dans le cahier journal apparaissent des rubriques à caractère peu professionnel, dont le contenu n'est d'ailleurs pas mentionné : bricolage, pâtisserie »
- « Il [M. Piveteaud] a effectué pour certains stagiaires plus de visites que celles notées dans le cahier des charges.

**Que lui reproche-t-on réellement ?**

Militant pédagogique, syndical, Dominique Piveteaud a fait le choix de venir défendre ses convictions à l'école élémentaire Cavé, au coeur de la Goutte d'Or, en ZEP5. Il a permis aux nombreux jeunes collègues nommés dans ce quartier de partager ses convictions et ses engagements au service de l'Ecole. Il a permis à de nombreux collègues en formation de porter un autre regard sur les élèves de ces quartiers et à fait naître chez certains l'envie d'y enseigner à leur tour. La réflexion pédagogique a toujours été au coeur de ses pratiques, c'est pourquoi il a toujours contribué activement aux débats sur l'Ecole. **Cela lui est aujourd'hui reproché.** Pilier de l'équipe pédagogique de l'école, il a beaucoup oeuvré pour ouvrir celle-ci aux familles, instaurant réunions régulières, accueil des CP en classe, propositions aux parents d'assister à la classe. De cette relation de confiance sont nés d'autres engagements, comme la nécessaire présence auprès des familles sans-papiers menacées d'expulsion. **Cela lui est aujourd'hui reproché.**

**Que défendons nous ?**

- Nous défendons le droit pour les élèves de l'Ecole Cavé à recevoir un enseignement dont le précédent rapport d'inspection de Dominique Piveteaud atteste de la qualité. « C'est très bien » a dit M. Rosselet.
- Nous défendons le droit des familles de l'école à ne pas se voir déposséder d'un des quatre enseignants restant dans l'équipe l'an prochain, alors que l'équipe en compte 14.
- Nous défendons le droit de ses collègues à poursuivre les collaborations fructueuses évoquées dans des lettres de soutien reçues par centaines.
- Nous défendons le droit de Dominique Piveteaud à continuer d'exercer en tant que maître-formateur à l'école élémentaire d'application 11, rue Cavé, 75018 Paris.

***Rendez-vous à 8h précises, le mercredi 25 juin, au rectorat de Paris, 94, av. Gambetta, M° Pelleport.***